L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
BUREAUX, No 73 RUE DE CHARTRES.
NOUVELLE-ORLÉANS.
MERCREDI MATIN, 22 MAI.

FEUILLETON.

BÉATRIX

NOUVELLE ITALIENNE.

PAR HENRI LEGAY.

VII

Le grand jour était venu, mais la villa me paraissait plongée dans un silence de mort. Le toit pesait sur ma tête comme un toit de plomb; je ne pouvais rester en place; j'étouffais; j'avais besoin d'air. Je me traînai dans le jardin jusqu'aux orangers sur lesquels elle avait cueilli des oranges pour moi, jusqu'au grenadier où elle avait pris la branche fleurie, sa première preuve d'amour. Je voyais ma fiancée partout, autour de moi, et plus ma vision prenait corps, moins je pouvais comprendre qu'elle dût m'oublier. Tout devint que j'étais par le voyage et mes émotions, je n'avais pas touché à ce que m'avait servi Fabio. Je suçai une orange, et je me sentis soulagé comme si l'espérance eût été renfermée dans le suc de ce fruit doré.

Revenant alors vers la maison, j'en gravis l'escalier et j'errai d'une chambre à l'autre. Dans sa chambrette, tout était comme elle l'avait laissé. Le livre qu'elle avait lu le dernier restait encore ouvert. Je parcourus du regard ce que contenaient les deux pages: deux sonnets de Pétrarque. La douce harmonie de ces phrases d'amour me fit du bien. Je portai le livre sur le balcon, ainsi que le petit tabouret sur lequel elle avait, tout enfant, joué, avec ses poupées, et à chaque strophe je levais les yeux vers le chemin pour voir s'il ne m'arrivait aucun message. Ce n'était pas que je craignisse encore d'être à jamais séparé de Béatrix; j'étais redevenu tranquille et plein de confiance en elle.

Cependant je m'élançai dans l'escalier comme une flèche en voyant tout à coup Fabio apparaître devant la grille.

—Qu'apportes-tu? lui criai-je de la porte de la maison.

L'inquiétude peinte sur sa figure fit sur moi l'effet d'un coup de bâton en pleine tête. Muet et chancelant, je remontai derrière lui l'escalier de la maison.

—Lisez,—me dit-il alors.—Peut-être comprendrez-vous mieux que moi ce qu'elle a voulu dire.

Je lui arrachai la petite feuille de papier qu'il déployait. Au crayon et à la hâte, Béatrix y avait écrit ces quelques mots: "Je t'aime pour toujours; ce qui est commencé soit s'achever. Ne cherche pas à l'empêcher. Aie foi en moi. Je n'appartiens à personne qu'à toi. Je t'expliquerai tout lorsque nous nous verrons, bientôt peut-être. Que ce soit tôt ou tard, je serai toujours tienne." En marge du papier il y avait encore: "Prends garde à toi: tout est perdu si tu te laisses voir."

Tandis que je relisais ces lignes, le vieux soldat m'annonça qu'il n'avait pu parler lui-même à Béatrix: Nina avait servi d'intermédiaire. Tout ce qu'il avait pu savoir par sa fille se réduisait à ceci: la signorita avait à peine été surprise en apprenant mon retour. "Je l'attendais toujours," avait-elle dit. La camériste était dans la chambre avec la parure de mariée. Bicetta, ne tenant pas compte d'elle, avait écrit le billet à la fenêtre et l'avait donné à Nina, en lui disant de recommander à Fabio le plus grand secret sur ma présence à la villa. Elle avait ensuite tranquillement livré sa chevelure à la soubrette qui devait la friser. Nina, qui croyait connaître son amie d'enfance comme elle-même, avait été stupéfaite de ce calme et ne savait plus que penser.

Et moi qui devais connaître ma Béatrix mieux que qui ce fût au monde, que pensais-je d'elle, après avoir lu et relu cent fois son billet? Puisqu'elle ne voulait appartenir à personne autre que moi, pourquoi n'accourait-elle pas à la villa? pourquoi n'entrait-elle pas dans un cloître jusqu'au jour où j'aurais trouvé le moyen de lui rendre sa liberté? pourquoi ne trouvait-elle pas ce dernier expédient plus facile, plus naturel que l'abandon d'elle-même à ce misérable cousin, qu'une odieuse union que la mort seule pouvait rompre?

Cependant il me semblait découvrir dans le message de ma fiancée un sens caché, quelque chose qui me calmait à demi chaque fois que j'étais sur le point de douter d'elle. Bientôt l'idée qu'elle était incapable de me mentir dominait toutes les autres et me tranquillisait assez pour qu'il me fût possible de dormir un peu. À mon réveil, Fabio me fit prendre quelque nourriture. Jusque vers l'heure fixée pour la cérémonie, nous n'échangeâmes plus un seul mot: mais en ce moment une vive discussion s'éleva entre nous. Je voulais assister au mariage et lui s'y opposait. Voyant que ma volonté était inébranlable, il m'aida lui-même à revêtir l'un de ses vieux habits et me coiffa d'un chapeau de paille troué qu'il mettait pour travailler au jardin.

—Je vais avec vous, monsieur Amédée—me dit-il lorsque mon déguisement fut complet.—Je sens que vous perdrez la tête et que vous aurez besoin de quelqu'un pour vous retenir par le bras.

Nous étions arrivés près de l'église: le cortège nuptial y avait déjà pénétré, et les curieux au dehors étaient si nombreux que, depuis le portail jusqu'à la place, on ne découvrait que des têtes. Nous attendîmes donc dans la foule. Les cloches sonnaient à toute volée et leur bruit m'agaçait les oreilles. Tout à coup, j'entendis mes voisins s'écrier: "Les voici! les voici!" Si je n'avais eu Fabio près de moi, je serais probablement tombé tant je me sentais faiblir. L'apparition de Béatrix sous le grand portail de l'église me ranima comme par enchantement. Son mari se tenait à côté d'elle. C'était bien le personnage que je m'étais imaginé, d'après le portrait de Fabio: un homme que j'aurais pu coucher par terre d'un seul revers de main. Sur sa figure fanée, se jouait un sourire de contentement qui me faisait bouillonner le sang. Il s'avançait en triomphateur, saluant de la tête à droite et à gauche, et caressant sa moustache blonde.

Béatrix marchait la tête haute, les yeux fixés devant elle et sans voir personne dans la foule. Elle semblait absorbée en elle-même. Un enfant lui présenta un bouquet. Elle prit les fleurs, les porta à ses lèvres, et je la vis sourire. Ce sourire me fit mal au cœur. J'avais envie de m'élancer vers elle, à travers la foule, et de lui demander comment elle pouvait rire en un jour pareil. Mais sa figure devint sérieuse presque aussitôt, et ma douleur cessa. Peu après je la voyais monter en voiture avec son mari. Le pauvre général, tout à fait abattu, prit place, lui aussi, dans une voiture, à côté de sa femme, et tous les invités imitèrent son exemple. "C'est l'archevêque lui-même qui l'a mariée," dit une femme près de moi. "Elle ne voulait pas du mari qu'on lui donnait; elle préférait un protestant; mais monseigneur l'a décidée, et on n'a pas plus revu l'étranger. Sa sœur doit être morte: le bon Dieu l'a puni ainsi de n'avoir pas voulu abjurer."

Fabio me ramena vers la villa par un grand détour. À mi-chemin, il fut obligé de me soutenir, je ne tenais plus debout. À quelques pas de la grille, la tête me tourna et je perdis connaissance.

Quand je revins à moi, il faisait nuit. Longtemps je me demandais où j'étais, ce qui s'était passé. À travers les grands carreaux de la porte-fenêtre, je voyais le ciel clair. Quelques rayons de lune se jouant sur le portrait de la mère de Béatrix, au-dessus de la cheminée, me rappelèrent à la réalité. Je me souvins alors que dans ce même jour ma fiancée s'était mariée avec un autre. Une douleur sans nom m'étreignit le cœur et je m'arrachais les cheveux à deux mains, comme si la souffrance physique avait dû affaiblir ma torture morale. Mes larmes coulaient et je ne savais pas que je pleurais. Cette pensée fixe me brûlait le cerveau: ma Béatrix n'était plus à moi: elle était à lui, à lui pour toujours.

Ma dignité d'homme se réveilla enfin et je quittai le lit de repos pour aller au jardin. À la fontaine, sous les chênes verts, je plongeai ma tête dans l'eau et je bus à longs traits. Ainsi ranimé par la fraîcheur, je songeais à ce que je devais faire. Les quelques mots du billet de Béatrix me revenaient en mémoire, mais que pouvaient signifier ses paroles, puisque je l'avais vu sortir mariée de l'église; elle ne devait plus m'aimer: il fallait lui écrire que son mariage avait brisé le lien qui nous unissait.

Pendant plus d'une heure je me promenai dans le jardin, [illegible] j'avais presque froid. Minuit sonnait au loin; je rentrai dans la salle. J'allumai une bougie, et, prenant sur la table une petite édition de Dante Alighieri, je me plongeai dans la lecture de son Enfer. Une demi-heure environ s'était écoulée. Soudain je crus entendre à la grille de la villa comme un bruit de clef dans la serrure. Je frissonnai de la tête aux pieds, tendant l'oreille pour mieux écouter. La grille avait raisonné en se refermant; des pas précipités retentissaient sur le gravier. Qui pouvait venir? L'apparition sur le seuil de la porte d'une silhouette de jeune homme en feutre noir et en manteau coupa court à mes réflexions. Le visiteur nocturne entra rapidement, et je reconnus Béatrix. Nous nous jetâmes dans les bras l'un de l'autre. Poitrine contre poitrine, lèvres contre lèvres, nous nous serrions à en perdre la respiration.

Elle se dégagea enfin de mon étreinte. Les yeux brillants de larmes, elle me regardait.

—Comme tu es pâle,—me dit-elle; tout cela t'a fait de la peine; c'est passé maintenant. J'ai tenu ma parole: me voici à toi, rien qu'à toi, ta femme, dussé-je mourir dans une heure. Oh! Amédée! pourquoi m'ont-ils contrainte, en présence de Dieu, au mensonge et au parjure, à me faire dire oui des lèvres lorsque mon cœur disait non. Ils m'ont condamnée, moi qui ne puis être à celui que je hais, à venir en cachette, la nuit, vers celui que j'aime. À leurs yeux à eux, me donner à Richino semblait bien faire, et me donner à toi, mal faire; mais Dieu n'a pas la même mesure, n'est-ce pas? et il ne peut vouloir que je m'enterre dans un cloître et que tu t'en ailles errer dans le monde, sans amour, sans joie. Il t'a créé pour moi, et il m'a créée pour toi. Prends-moi, je t'appartiens. L'autre n'aurait pas osé me toucher. Lorsqu'on nous a laissés seuls, je lui ai dit: Si vous cherchez jamais à m'approcher, aujourd'hui, demain, dans l'avenir, vous m'aurez tuée. Là-bas, à l'église, j'ai juré devant Dieu de ne survivre à l'heure où vous dirigez [illegible] de vos droits. Je vous avais averti d'avance. Vous avez voulu me faire subir votre volonté; maintenant je vous [illegible] la mienne.

Je l'ai quitté ensuite et je me suis enfermée dans ma chambre. Lorsque j'ai supposé que tout le monde dormait dans la maison, j'ai mis ces vêtements d'homme, avec l'aide de Nina, et je suis venue. Amédée, le bonheur d'être avec toi eût été trop grand, s'il n'eût fallu l'acheter par le danger.

Elle se jeta de nouveau à mon cou, [illegible]

(LA FIN A DEMAIN.)

BULLETIN FINANCIER.

Mardi soir, 21 mai 1872.

Le marché monétaire n'a guère changé. Nous cotons encore: 10 à 12 pour cent par an les billets No 1 avec et sans garanties collatérales et 12 à 15 les bons et ceux de second ordre. Le papier hypothécaire est à 8 1/2 à 9 le No 1 et 10 à 12 et 13 le bon et le No 2.

L'or a ouvert à 113 1/8 à 113 3/8 contre 113 3/4 à New York et fermé aux taux d'ouverture sur les deux places. Les transactions comprennent $3,000 et $5,000 à 113 7/8, $1,000, $1,000, $4,000, $5,000 et $10,000 à 113, $1,000, $2,000 et $8,000 à 113 1/8, $1,000 à 113 3/16, $1,000, $1,000 et $15,000 à 113 1/4, $1,000, $2,000, $9,000 et $10,000 à 113 3/8.—Dans l'argent un lot de $1,000, en demi piastres américaines à 109. Nous cotons encore les demi piastres mexicaines à 108 à 109, les piastres mexicaines à 3 1/2 à 5 1/2 de prime sur l'or.

Il a régné une assez grande animation dans le change étranger, et, avec la hausse de l'or, les traites de commerce ont haussé de 1/8 à 1/4. Les opérations de sterling s'élèvent à 32,000 livres, dont 500 et 2000 clear à 123 3/4, 2000 à 123 3/4 à 124, 1000 à 124, 3000 et 4000 à 124 1/8, 12,000 à 124 1/8 à 124 1/4, 4000 clear à 124 à 124 1/4, 1000 et 8000 de banque à 125, 1500 de banque, à vue, à 125 1/2.—Nous n'avons pas entendu mentionner de ventes de francs.—Nous cotons maintenant le sterling à 123 3/4 à 123 1/4 le bon commercial à connaissement No. 1 et clear et 124 3/4 à — le change de banque.

Il n'y a pas eu de variations positives dans le change américain. Les banques ont tiré sur New York, à vue, pour remises, à 3/8 de prime. On a vendu $30,000 en change de commerce sur New York, à vue, à 3/16 de prime, $10,000 en change de commerce et $25,000 de banquiers à 1/4, $12,000, $20,000, $30,000 et $50,000 de banque à 9/32, $10,000 sur Boston, à vue, à 1/8 et $10,000 sur St Louis, à vue, au pair.

Un check de $5000 en or, sur New York, s'est vendu à 1/2 de prime. Les banques ont demandé 3/8 de prime des petits montants pour remises.

Aucune vente d'actions n'a été annoncée.

$5000 de bonds consolidés de la ville ont changé de mains à 76.

Les mandats de l'État ont été plus recherchés. Les transactions sont: $5000, $10,000, $30,000 et $40,000 d'anciens mandats à 70, $1000 à 71.

$1000 et $2500 de certificats d'allocations de la ville se sont vendus à 77. Ces certificats sont cotés à 76 à 77.

BULLETIN COMMERCIAL.

BUREAU DE L'ABEILLE,
Mardi, 21 mai 1872.

COTON—Les ventes, aujourd'hui, ont embrassé 2150 balles, prises à des prix plus faciles et qui ont demandé une réduction de 1/4 c du good ordinary et de 1/4 c du chiffre extérieur du strict low middling.

Nous reproduisons en outre les chiffres de l'Exchange, lesquels regardent les listes courantes de ces types, tandis que nos chiffres à nous regardent les listes en moyenne avec les chiffres extérieurs pour le strict.

	Listes en moyenne.	Chiffres de l'Exchange
Low ordinary	17¼ à 18—	
Ordinary	18¾ à 20¼	
Good ordinary	21 — à 21¼	20—
Low middling	22— à 22¼	22¼
Middling	22¾ à 23—	23—
Strict middling	23¼ à 23¾	—
Good middling	23¾ à —	23½

SUCRE—Les recettes ont été plus amples que de coutume, ce matin et ont embrassé 163 boucauts. La demande est lâche et les ventes se sont bornées à 30 boucauts à 7¼ c pour le commun et 11¾ c pour le jaune au débarcadère et 9½ c pour le fully fair sous le hangard.

MÉLASSE—Seulement 20 barils sont arrivés ce matin. Vente de 10 barils de claire et inférieure à 11½c le gallon.

FARINE—Le marché est calme, mais le stock qui est tenu fermement, consiste en majeure partie en bonne triple extra et en extra de choix. La superfine et la double extra sont comparativement rares.

MAÏS—Stock faible et bonne demande.—Vente de 4000 sacs, dont 325 de blanc en magasin à 75 c, 500 et 500 de jaune et jaune mélangé, au débarcadère à 75 c, 500 de blanc à 75 ½ c, 250 et 300 de blanc à 76 c le boisseau.

AVOINE—Stock rond et bonne demande aux prix d'hier.

SON—Stock rond. Vente de 250 sacs à $1 25 et 300 à $1 30 les cent livres.

FOIN—Stock rond, mais la demande est limitée. Le prime est coté à $30 à $32, choix $33 à $34 le tonneau.

PORC—Le marché est calme. Le mess est offert à $13 75 à $14 le baril.

BACON—Calme. Les épaules sont cotées à 5¼ à 5½ c la livre.

JAMBONS—Le jambon de choix curé au sucre est rare et en demande.

SAINDOUX—Stock faible et le packers est en demande pour l'exportation. L'article en barriques est coté à 10 ¾ à 11 c pour le kettle rendered et 11¼ à 11½ pour le raffiné.

VOLAILLE—Les poules se vendent sur la levée à $5 50 à 6 la douz de jeunes et $7 à $7 50 pr les vieilles, les canards à — à — les oies à $6 à 8, les dindes, $24 à $27 la douzaine.

ŒUFS—Les œufs de l'Ouest se vendent à 13 à 15 cts la douzaine.

COMESTIBLES—Les pommes de terre se vendent au débarcadère à $2 50 à $3 le baril de pommes de terre vieilles de l'Ouest et $3 50 à $3 75 pour les nouvelles de la Louisiane, les oignons nouveaux de la Louisiane $2 50 à $4 le baril les choux de la Louisiane sont à $15 à $20 le cent, les légumes nouveaux sont pris pour l'Ouest, les pommes manquent sur le marché; les pommes sèches $8 à 10 c, pêches sèches nominaux à 5 à 7 c; les haricots de l'Ouest $11 à $11 50, du du Nord $10 50 à $12 75, haricots rouges $8 à $12, pois verts $6 à $8, pois œil noir $5 à $6, choucroute nouvelle $26, raifort $5 à $6.

RIZ—Il n'y a pas de riz de la Caroline sur le marché et le stock de riz de la Louisiane est presque épuisé. Le fair Louisiane se vend à 8 à 8½c, prime 8½ à 8¾ c la livre. Le riz de l'Inde est calme et le stock en mains en est de 7500 sacs. Il s'est fait quelques démarches mais pas de mouvement. La sorte est cotée à 6¾ à 7 c en monnaie courante et en or et sous les clés 3¼ à 3½ c.

FICELLE—La ficelle pour l'emballage se vend en détail à 19 à 20 c la livre. Les [illegible] se vendent à 4 et 4 et 5 à livre.

TOILE D'EMBALLAGE—Il n'y a pas de mouvement dans le gros et le [illegible] local est calme. Les [illegible] vendent 19 à 19½ c la verge de chanvre de l'Ouest [illegible] de lin 24 c.

PEAUX—Le marché continue à être calme et le stock est maintenu. Les peaux vertes sont cotées à 9 à 10 c la livre, les peaux vertes salées 10½ à 12c peaux sèches 15½ à 18½ peaux chevreux, [illegible] 11 c, flint 17 à 17½ c.

TONNELLERIE—Les perches pour cercles se vendent par chargements de bateaux $15 le [illegible] et détail baril. Pas de ventes de perches pour boucauts, elles sont tenues à $30, le stock de douves en cyprès est rond et calme. Tonneaux $18 à $20 pour les douves de barils à [illegible]

Avis aux Bestiaux.

Nouvelle-Orléans, 21 mai 1872.

Arrivé [illegible] bœufs du Texas, [illegible] veaux et vaches [illegible]

[illegible]

A vendre—112 bœufs de l'Ouest, 317 bœufs du Texas, 430 veaux et veaux d'un an, 680 cochons, 683 moutons, 73 vaches à lait.

[illegible]

Bureaux de l'Association de l'Hôtel St. Louis.—Nlle-Orléans, 18 mai 1872.—Conformément à la résolution adoptée par le conseil de direction, le 11 courant, avis est donné aux actionnaires de cette Association qu'il y aura une assemblée qui doit avoir lieu, le 27 du courant, à 5 heures du soir, dans la Rotonde de l'Hôtel St. Louis, à l'effet d'amender la Charte, [illegible] et l'Hôtel sera livré à bail, ou s'il sera tenu, pour le compte de l'Association, sous la direction de ce [illegible]

CHAS. D. DELERY, Secrétaire.

16 mai—au 27

Bureaux de la Société de l'Hôtel St. Louis. Nlle-Orléans, 8 mai 1872.

Conformément à une résolution qu'ont adoptée les Directeurs à une réunion qui a eu lieu le 1er mai 1872, une assemblée des actionnaires de cette Société aura lieu le LUNDI, 27 du courant, à 6 heures du soir, dans la Rotonde de l'Hôtel St. Louis, à l'effet d'amender la charte.

CHAS. D. DELERY, Secrétaire.

8 mai—au 27

Avis

Aux Actionnaires de la Compagnie de Levées de la Louisiane.

LES porteurs des actions ordinaires de la Compagnie des Levées de la Louisiane sont informés qu'en vertu de l'autorisation accordée par la charte telle que les actionnaires l'ont amendée le 12 décembre 1871, les Directeurs de cette Compagnie ont ordonné que vingt pour cent du gain de la Compagnie, dans l'année précédant le 1er octobre 1872, fût porté au crédit des actions préférées, et les porteurs d'actions ordinaires doivent se rappeler qu'à moins qu'ils ne changent leurs actions ordinaires en actions préférées d'ici au 12 juin prochain, ils ne pourront pas avoir le bénéfice de ce crédit de vingt pour cent. Les actionnaires sont invités à venir prendre connaissance des résolutions adoptées par les Directeurs.

JOHN I. DIX, Secrétaire et Trésorier.

16 mai—6t

$1000 DE RECOMPENSE—EN conséquence du grand nombre de pièces de cinq sous (nickel) contrefaites que l'on glisse dans les boîtes des chars des rues pour le paiement du trajet, une récompense de mille piastres sera donnée pour l'arrestation et la conviction de toute personne qui aura fait et passera actuellement dans n'importe qu'elle boîte des chars de cette ville ces pièces de cinq sous contrefaites. Et cent piastres seront données pour l'arrestation et la conviction de toute personne qui mettra sciemment dans la boîte des pièces de cinq sous ou nickels contrefaits. Les conducteurs ont reçu pour instruction de faire arrêter à l'instant toute personne qui jetterait dans les boîtes de telles pièces contrefaites.

G. T. BEAUREGARD, Président N. O. and Carrollton Railroad Co.
F. WINTZ, Président N. O. City Railroad Co.
ARCH. MONTGOMERY, Président Crescent City Railroad Co.
A. McLELLAN, Président St. Charles Street Railroad Co.
F. J. HART, Président Canal and Claiborne Street Railroad Co.
R. H. SCHMIDTZ, Président Orleans Railroad Co.

11 mai—30t

Association des Citoyens pour la Résistance à la Taxe.

Bureau Central, No 58, rue du Camp.

LES seules Listes d'Enregistrement comme membres de l'Association, sont au bureau central, chez M. G. de Fériet, No 39, rue Royale; chez M. Weber, encoignure Esplanade et Casacalvo; chez M. Jos. Carreras, à Alger; chez M. H. F. Stuercken, 36, rue Marais; chez le Dr Wade, encoignure Magasins et Jackson; chez M. D. F. Seaslan, 201, rue Commune, Théodore L. Sagg, 100 rue Orléans.

Les signataires doivent être inscrits à l'un des bureaux ci-dessus, pour pouvoir profiter des avantages offerts par la dite Association.

Par ordre de la Direction.

JULIEN MICHEL, Avocat résidant au Bureau Central, de midi à 3 heures.

14 mai—

Avis.

Association du Peuple pour la résistance au paiement des taxes inconstitutionnelles.

Président	D. Warren Brickell, M. D.
Vice Présidents 1er Dist.	B. Florance.
2me "	Jules Tuyes.
3me "	Juge T. H. Kennedy.
4me "	Louis Schneider.
5me "	Jos. Carreras.
6me "	Geo. O. Garner.

Membres du Conseil d'Administration:

1er ward	Edwin Booth.
2me "	Arch. Mitchell.
3me "	Hugh McCloskey.
4me "	H. F. Stuercken.
5me "	Léon Queyrouze.
6me "	A. Baldwin.
7me "	A. Vinvast.
8me "	M. Weber.
9me "	W. C. Raymond.
10me "	John G. Fleming.
11me "	Fred. Wing.
12me "	Jacob Barr.
13me "	J. F. Weil.
14me "	S. Hernsheim.
15me "	John O. McLean.
Secrétaire	F. R. Southmayd.
Trésorier	Hugh McCloskey.

F. R. SOUTHMAYD, Secrétaire.

16mai—1m

Taxes de Ville.

DÉPARTEMENT DES FINANCES, Hôtel-de-Ville, 1er mai 1872.

LE soussigné est maintenant prêt à recevoir les taxes autorisées par la nouvelle "loi de conversion" et qu'on pourra payer de la manière suivante.

Une piastre et vingt cents comptant et une piastre en mandats de ville, en certificats d'allocations, mandats de la police métropolitaine et certificats d'écoles.

Les personnes qui ont payé deux pour cent sur les taxes de cette année peuvent payer les autres trois quarts en certificats, etc., mentionnés plus haut.

Il convient peut-être d'annoncer que le comptant dont il est question ci-dessus n'appartient pas à la ville, mais est déposé, chaque jour, hors du contrôle du gouvernement de la ville, pour le paiement de l'intérêt, etc.

JNO. S. WALTON, Administrateur des Finances.

1er mai—an 31

Chemin de Fer de la Nlle-Orléans, de Mobile et du Texas. Division de la Mobile.—AVIS SPÉCIAL.—Les citoyens de la Nlle-Orléans sont informés qu'à dater du 10 mai 1872, des billets d'excursion et de voyage à une grande réduction seront vendus au bureau, à l'angle des rues Camp et Commune, en face du City Hôtel, pour le Bayou Miller, Lookout, Baie St. Louis, Pass-Christian, Mississippi City, Biloxi, Ocean Springs et Est-Pascagoula—aller et retour. Le convoi de la Côte va jusqu'à Ocean Springs; il part à 4 P. M. et arrive à 10 h. A. M., tous les jours, excepté les dimanches.

G. W. R. BAYLEY, Surintendant général.

8 mai—an 31

Manufacture de coton de la Louisiane, Nouvelle-Orléans, 12 avril 1872.—Conformément à une résolution adoptée le 10 du courant, par le conseil de Direction de cette Compagnie, une assemblée des actionnaires aura lieu le LUNDI, 20 mai 1872, à 2 heures de l'après-midi, au bureau, No 57 de la rue Carondelet, à l'effet de prendre en considération et de décider par un vote, la question de savoir s'il convient d'émettre certaines actions préférées et de modifier, changer ou amender la Charte de la Compagnie, laquelle question peut être décidée par les trois quarts des actions représentées à cette assemblée, en vertu de l'article 10 de la Charte.

GEO. PERRILLIAT, Secrétaire.

13 avril—30t

Association d'Assurance Mutuelle de la Nlle-Orléans.

Bureaux, No 10 du Passage de la Bourse.

PREMIER ETAT TRIMESTRIEL.

Conformément à sa charte, l'Association d'Assurance Mutuelle de la Nlle-Orléans, publie l'état suivant de ses affaires, pour le premier trimestre de 1872, expiré le mars 1872.

Primes d'incendie	$208,816 66		
" de mer	117,482 49		
" de rivières	88,130 91	413,930	
En moins—primes non expirées	$152,330 97		
En moins—primes remboursées	273 13	152,604 10	
Montant net des primes			$261,325 98
Pertes par l'incendie	17,942 83		
" sur mer	26,782 39		
" sur les rivières	32,419 60		
Réservé pour pertes non réglées	60,000 00		
	137,144 82		
Réassurance	13,201 93		
Refaction (rebate)	4,041 61		
Dépenses générales	12,886 17		
Licence et intérêt, timbres de revenu	1,418 80		
Profits et pertes	80 21		
	168,773 54		
En plus—2 1/2 pour cent d'intérêt pour le premier trimestre sur le capital payé	21,261 89		
En moins—escompte et intérêt	20,887 93	373 96	169,147 50
Bénéfices nets			$92,178 48

— ACTIF —

Billets d'actions	$147,424 10
En caisse	109,968 67
Billets et effets à recevoir	509,761 62
Actions et Bonds	108,689 50
Propriétés foncières	74,789 89
Assessement de 65 pr cent sur 237,555 32	154,410 95
	$1,104,564 73

Le tableau qui précède est une copie exacte faite sur les livres de l'Association d'Assurance Mutuelle de la Nlle-Orléans.

C. CAVAROC, Président.

G. LAMAUX, Secrétaire.

ETAT DE LA LOUISIANE, Paroisse d'Orléans, ville de la Nlle-Orléans. Assermentés et signé pardevant moi, ce 6 avril 1872.

G. LE GARDEUR, JR., Notaire public.

Aujourd'hui, à une réunion spéciale des Directeurs, il a été résolu, conformément à l'Art. VII de la charte, de collecter, de suite, des actionnaires, un assessement de 65 pour cent sur le montant net des primes du premier trimestre de 1872, suivant l'assessement ci-dessus et s'élevant à $237,555 32. Il a été résolu, en outre, de payer aux actionnaires, sur demande, un intérêt trimestriel de 2 1/2 pour cent sur le montant du capital payé.

— DIRECTEURS —

C. Cavaroc,	S. Cambon,
Chs de Rayter,	A. Peincy,
Léon Haas, Jr.,	J. Baty,
E. F. Mioton,	P. A. Wiltz,
W. Agar,	L. Queyrouze,
	A. Thiébaut.

AUX PHARMACIENS.

Préparation pour les Cheveux.

C'EST une préparation tout à fait nouvelle et [illegible]

Grand Pique-Nique

[illegible] AUX DELACHAISE GROUNDS, [illegible] LUNDI, 27 [illegible] MAI, AU PROFIT DE LA SALLE D'ASILE [illegible]

[illegible]

Jardin Tivoli.

A [illegible] CITY.

[illegible]

SIXIÈME ETAT ANNUEL

—DE—

Factors' and Traders' Insurance Company,

37 ......Rue Carondelet...... 37

Nouvelle-Orléans, 15 mai 1872.

LES Directeurs, conformément à la charte de la Compagnie, soumettent l'état suivant de ses affaires pour l'année expirée le 30 avril 1872:

PRIMES POUR L'ANNÉE:

[illegible]

Balance $164,066 75

Bénéfice net $160,261 24

L'actif de la Compagnie est comme suit:

Capital appelé	34,440 00
Prêts sujets à appel, garantis et équivalent à de comptant	[illegible]
En caisse	[illegible]
Primes en voie de recouvrement	38,787 10
Effets à recevoir, prêts sur garantie	415,311 00
Effets à recevoir à courte échéance	22,139 46
Actions de banque et autres actions	148,387 00
Actions de chemins de fer de la ville	82,275 00
Bonds de la ville et autres bonds, net	73,279 56
Bonds de la Masonic Grand Lodge	5,000 00
Bonds de l'Odd Fellows' Hall Association	5,000 00
Bonds de la Société pour secourir les veuves et les orphelins Juifs	2,000 00
Propriété foncière	31,000 00

Ce qui précède est une copie exacte faite sur les livres de la Compagnie.

[illegible] DOANE, Président.
ED. A. PALFREY, Secrétaire.

ETAT DE LA LOUISIANE, Paroisse d'Orléans, Ville de la Nouvelle-Orléans. Assermentés et souscrit pardevant moi, ce 15 mai 1872. (Signé) EDWARD IVY, Notaire Public.

Le 17 du courant, à une réunion spéciale des Directeurs, [illegible]

Le 15 avril 1872, à une assemblée régulière des Directeurs, [illegible]

HARMON DOANE, Président.
MOSES GREENWOOD, Vice-Président.
ED. A. PALFREY, Secrétaire.

— DIRECTEURS —

Moses Greenwood,	A. A. Yatee,
W. A. Johnson,	John I. Adams,
John I. Noble,	Isaac Scherck,
John Chaffe,	B. M. Walmsley,
Richard Milliken,	M. Musson,
Samuel H. Moore,	Wm. Harrison,
J. J. Warren,	Joseph W. Carroll,
Simon Block,	A. Bétus,
S. T. Buckner,	J. T. Pace,
Samuel Friedlander,	R. N. Foy,
W. P. Pike,	T. Lyle Lyon,
19 mai—1m	Wm. C. Raymond.

VINGT-TROISIÈME ETAT ANNUEL

—DE LA—

Compagnie d'Assurance Mutuelle du Croissant.

(CRESCENT MUTUAL INSURANCE COMPANY.)

Nlle-Orléans, 15 mai 1872.

CONFORMÉMENT à la Charte, les Directeurs publient l'état ci-après des affaires de la Compagnie, à la date du 30 avril 1872.

[illegible]

L'état qui précède est une copie exacte faite sur les livres de la Compagnie.

A. CHIAPELLA, Président.

J. M. CRAWFORD, Secrétaire.

ETAT DE LA LOUISIANE, Paroisse d'Orléans, ville de la Nlle-Orléans. Assermenté et signé pardevant moi, ce huitième jour de mai 1872.

JAS. FAHEY, Notaire public.

Les Directeurs ont déclaré, aujourd'hui, un dividende de dix piastres par action—dividende qui sera payé à dater du [illegible] courant.

— DIRECTEURS —

A. Elmer Bader,	A. Chiapella,
L. F. Générès,	L. Mouler,
W. J. Schmidt,	R. W. Adams,
[illegible]	J. J. Fernandez,
[illegible]	F. Laborde,
[illegible]	A. Giraud,
J. Bayle,	B. Saloy.

QUINZIÈME ETAT ANNUEL

DE LA

Compagnie d'Assurance de l'Union

DE LA NOUVELLE-ORLÉANS.

[illegible]

L'état ci-dessus est un extrait exact et fidèle des livres de la Compagnie.

THOS. A. ADAMS, Président.

HENRY V. HOODEN, secrétaire.

Paroisse d'Orléans, Ville de la Nlle-Orléans.

Certifié sous serment et signé pardevant moi, ce 16 mai 1872.

W. M. EVANS, Juge de la Seconde Cour de Justice de Paix, de la Paroisse d'Orléans.

Le Conseil des Directeurs a décidé qu'il serait payé un intérêt de SIX POUR CENT, comptant, [illegible]

THOMAS A. ADAMS, Président.

HENRY V. OGDEN, secrétaire.

DIRECTEURS:

Sam'l H. Kennedy,	John Phelps,
C. T. Buddecke,	P. H. Foley,
A. G. Ober,	A. Thomas,
R. H. Summers,	B. Newman,
P. N. Strong,	[illegible] Meyer,
Joseph Bowling,	J. J. Garrard,
S. B. Newman	19 mai—1m

AVIS IMPORTANT.

[illegible]

Par ordre, E. R. BENTON, Président.
P. H. WOOD, Caissier.

Des lettres circulaires de crédit,

POUR toutes les parties de l'Europe, sont tirées sur Londres par la Banque nationale de l'État, aux Nos 31 et 35 de la rue de Gravier.

CHAS. L. C. DUPUY, Caissier.

9 mai—1m

Avis de Société.

LES soussignés ont formé aujourd'hui une société avec J. P. [illegible], sous la raison sociale de F. SANCHO & Co, [illegible]

Nlle-Orléans, 16 mai 1872.

F. SANCHO.

Compagnie d'Assurance HOPE

DE LA NOUVELLE-ORLÉANS.

Bureau, No. 21 rue du Camp.

QUINZIÈME TABLEAU ANNUEL.

CONFORMÉMENT à sa charte, la Compagnie publie l'état suivant de ses affaires:

[illegible]

Le tableau ci-dessus est une copie exacte des livres de la Compagnie.

[illegible] PEYCHAUD, Président.
LOUIS BARNETT, Secrétaire.

[illegible]

Avertissement.

[illegible]

CHANGEMENT DE DOMICILE.

CHARLES WATRIGANT,

Marchand de Meubles, Modiste et Entrepreneur de Pompes Funèbres,

[illegible]

E. DESCHAMPS,

No 20, de la rue [illegible]

[illegible]

EAUX-DE-VIE et [illegible] COGNACS, ABSINTHE SUISSE, [illegible] FRUITS A L'EAU-DE-VIE, FRUITS AU JUS. LIQUEURS DU PAYS, &c.

Charbon.

G. W. [illegible] MARCHAND EN GROS

De Charbon de Pittsburg.

Loterie de l'État de la Louisiane.

Incorporée le [illegible]

CHAS. T. HOWARD, [illegible]

GROS LOT $50,000

[illegible]

Billets entiers [illegible]

CHAS. T. HOWARD, Président.

[illegible]

Perdu,

UN BILLET pour la somme de [illegible], tiré par John [illegible] à l'ordre de [illegible] [illegible]

Important pour les Cafés et Salons de Bière.

LE soussigné a l'honneur d'annoncer à ses amis et au public en général qu'il délivre à domicile le meilleur CINCINNATI LAGER BEER à $8 le par demi-baril.

ROBERT FASSNACHT, 24 et 26 rue Poydras.

7 avril—6m

G. W. DUNBAR & SON

FABRICANTS DES

SIROPS DE FRUITS

QUI ont obtenu la Médaille. L'année de ces sirops [illegible] [illegible] premiers prix à l'exposition.

Ils seront vendus par les grocers au prix de [illegible]

MAISON FONDÉE EN 1848.

LA PLUS GRANDE MANUFACTURE DE

PARFUMERIE

—ET—

SAVON DE TOILETTE

DU SUD.

Fabricant de la CÉLÈBRE EAU DE COLOGNE [illegible]

[illegible] RUE DE CHARTRES [illegible] AUGUSTE DOUSSAN.

Union Insurance Company of New-Orleans

Médicaments.

Le Charleston [illegible] côté.

BANDES [illegible]

AVEC OU SANS SUPPORT DE L'UTERUS (POUR LA CHUTE DE LA MATRICE)

Patenté le [illegible]

[illegible]

Ces Appareils sont sans égaux en Amérique ou en Europe.

[illegible] MÉDAILLES [illegible]

E. [illegible]

Ayez l'Œil sur vos Enfants.

[illegible]

Préparé par la GRAFTON MEDICINE CO., [illegible]

Dr. Méd. O. R. LAMBO,

DE LA FACULTÉ DE COPENHAGUE

(Danemark)

Successeur de Dr. Méd. J. Hemdinger

OCULISTE,

Continue au No. 140 rue du Canal, entre Carondelet et Baronne, le traitement spécial des maladies des yeux.

Consultations tous les jours (Dimanches exceptés), de 11 à 2 heures, en anglais, français, espagnol, allemand et danois.

PHARMACIE GRIFFO,

285 . . ROYALE . . 285

COIN HOPITAL.

REÇU, par le dernier steamer, un assortiment complet de

Bandages herniaires,

(PELOTES ANATOMIQUES)

Venant des premières fabriques de Paris. Chaque bandage est appliqué par M. Griffo. À vendre à un prix très modéré.

DENTISTES.

Le Dr. CHARLES E. KELLS

DENTISTE, [illegible]

Révolution! Révolution!

LES DENTS!

[illegible] GEO. F. MALONEY, [illegible]

DENTISTE.

Le docteur ALLEN, No [illegible]

Pièce supérieure au complet pour $20 seulement.

Le DR CHS MERMILLIOD, [illegible]

PIANOS.

J. A. PERIER.

PIANOS ET HARMONIUMS,

96 ......ROYALE...... 96

CONCURRENCE IMPOSSIBLE.

La maison J. A. PERIER vient [illegible]

Musique. Pianos.

GRAND RABAIS.

M. ELIE,

16 ......RUE ROYALE...... 16

A toujours en magasin un grand assortiment de pianos des meilleurs facteurs français, Pleyel et autres, d'instruments de musique, cordes, etc., ainsi qu'un grand choix de musique. Accord et réparation de pianos. Prix très réduits.

INSTITUTIONS.

JEFFERSON ACADEMY,

42 ......RUE BOURBON...... 42

Entre Bienville et Douane,

Dirigée par—

G. J. LORD.

Les familles qui désirent placer leurs enfants au Jefferson Academy sont priées de le faire de bonne heure.

INSTITUT ST-LOUIS

POUR LES DEMOISELLES.

Dirigé par Mme MATTHIEU

Successeur de

Mmes LAVILLEBEUVRE et DERON,

No 173, rue Dauphine, entre Ursulines et Hôpital.

On peut, pour plus de renseignements, se procurer des prospectus à l'établissement.

LE LOQUET-LEROY,

Institution Collégiale de la Nlle-Orléans, No 249 rue du Camp,

[illegible]

Sucres, Mélasses et Sirops.

SUCRES RAFFINÉS—[illegible]

J. THOMSON & Co.

SIROP—[illegible]

SIROP ET MÉLASSE RAFFINÉS—[illegible]

J. THOMSON & CO.

SUCRES CLARIFIÉS—[illegible]

SUCRE DE LA LOUISIANE—[illegible]

SUCRES ÉTRANGERS—[illegible]

J. THOMSON & CO.

DÉPOT GÉNÉRAL

DES AMATEURS.

F. CHARLEVILLE,

AU FUSIL ROUGE—

ARTICLES DE PÊCHE.

[illegible]

F. CHARLEVILLE.

Avis Judiciaires.

[illegible]

C. S. SAUVINET, Shérif de la paroisse d'Orléans.

LA BANQUE DES CITOYENS DE LA LOUISIANE vs F. J. FORSTALL et la Veuve de F. J. Forstall.

QUATRIÈME COUR DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 33,[illegible]—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Quatrième Cour de District pour la Paroisse d'Orléans, [illegible] le VENDREDI, [illegible] à midi, à la Bourse de l'Hôtel St-Louis, rue St-Louis, entre celles de Chartres et Royale, [illegible]

C. S. SAUVINET, Shérif de la Paroisse d'Orléans.

SUCCESSION HUMPHREYS vs LA SOCIÉTÉ DITE "AFRICAN METHODIST EPISCOPAL ZION SOCIETY."

CINQUIÈME COUR DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 1,884—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cinquième Cour de District pour la Paroisse d'Orléans, [illegible] MARDI, 4 juin 1872, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, [illegible] QUATORZE et QUINZE, [illegible]

C. S. SAUVINET, Shérif de la paroisse d'Orléans.

ETAT DE LA LOUISIANE. Paroisse de Jefferson.

—No. 2,972.—

C. GETHINGS vs LA SUCCESSION DE JOHN SALVANT.

COUR DU SECOND DISTRICT JUDICIAIRE, pour la Paroisse de Jefferson, [illegible] MERCREDI, [illegible]

AMOS S. COLLINS, Shérif de la paroisse Jefferson.

LE CÉLÈBRE

CULTIVATEUR HOLLYWOOD.

J'ANNONCE avec plaisir au public que j'ai en ce moment un grand nombre des

Célèbres Cultivateurs Hollywood,

Inventés par MM. VON PHUL & MALLON, d'Est-Baton-Rouge, Lne.

En offrant cette machine, nous ne nous flattons pas de ce qu'elle peut faire: nous laissons le public juger de sa valeur. Nous dirons seulement que le besoin d'une machine de ce genre se faisait sentir depuis longtemps.

L'usage du Cultivateur Hollywood met le planteur à même de se passer presque entièrement du "Hoe Gang" et fait

Le Travail d'un moins Trois Charrues.

ce qui constitue une grande économie.

Les Cultivateurs sont exposés actuellement à mes bureaux. Je suis prêt à remplir tous les ordres.

F. VON PHUL, Au No 11 de la rue de l'Union,

Nouvelle-Orléans.

Grande Révolution dans l'Économie Politique.

LA COMPAGNIE DE RÉNOVATION DE TAPIS, DE NEW-YORK.

Patenté de Décembre 1870.

[illegible]

J. J. SALMON, Directeur.

[illegible]

SOUSCRIPTION PATRIOTIQUE

DES RÉSIDENTS FRANÇAIS DE LA LOUISIANE.

Avec le concours des amis de la France pour la libération du Territoire français.

[illegible]

Ventes à l'Encan.

PAR [illegible] & CO.

Grande Vente sans réserve.

[illegible] MARCHANDISES SÈCHES ÉTRANGÈRES ET AMÉRICAINES, HABILLEMENTS DE DAMES ET D'ENFANTS.

[illegible]

BOOK DE L'INDE, TAPE CHECKS, &c. &c.

[illegible]

—Également, à Midi—

[illegible] NATTES DE CHINE, NATTES DE CHINE, TAPIS EN CHANVRE ET EN LAINE, DEVANTS DE CHEMINÉE [illegible]

Conditions à la vente. 22 mai

PAR LOUIS STERN & BROS.

Vente importante, à crédit

ET SANS RÉSERVE.

1000 caisses de Bottes, Souliers et Brodequins, reçus par les derniers steamers directement des manufacturiers, convenant au marché de la Nlle-Orléans et comprenant un des stocks les mieux assortis et des plus beaux qui aient jamais été offerts sur cette place.

PAR LOUIS STERN & BROS.—[illegible]

—Également un bel assortiment de—

[illegible]

—Également—

[illegible]

CONDITIONS—Au-dessous de $300, comptant; au-dessus de $300 et au-dessous de $600, soixante jours; au-dessus de $600 et au-dessous de $1000, quatre-vingt-dix jours; au-dessus de $1000, quatre mois [illegible]

21 mai

PAR S. GUINAULT.

Propriété rue Bagatelle.

PAR S. GUINAULT, encanteur.—Bureau, encoignure Passage de la Bourse et Bienville.—SAMEDI, 25 mai 1872, à midi, il sera vendu, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre les rues Canal et Douane—

Un lot de terre mesurant 31 pieds 11 pouces [illegible]

Conditions.—La moitié comptant et le reste à un crédit d'un an, en un billet portant 8 pour cent d'intérêt par an, [illegible]

Acte de vente, pardevant C. V. Foulon, notaire public, aux frais de l'acquéreur, [illegible]

Jolie petite résidence rue des Ursulines, No 407, avec deux lots de terre attenant.

PAR S. GUINAULT, encanteur.—Bureau encoignure Bienville et Passage de la Bourse—SAMEDI, 25 mai 1872, il sera vendu, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale—

Trois lots de terre désignés par les Nos 3, 4 et 5, [illegible]

Jolie maison en briques, rue du Camp, No 404.

PAR S. GUINAULT, encanteur—Bureau encoignure Passage de la Bourse et Bienville—SAMEDI, 25 mai 1872, il sera vendu, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale—

[illegible]

Le Docteur J. B. PEREZ,

CABINET—[illegible]

AYANT une expérience de plus de vingt ans [illegible]

Restaurant Cosmopolitain,

13 et 15 ......RUE ROYALE...... 13 et 15

LOUIS CHAPLAIN, Propriétaire.

ON y trouvera tout ce que la saison fournit de plus délicat et toutes sortes de Vins de choix [illegible]

Il y a des Salons particuliers au premier; des Chambres élégamment meublées, à louer à la semaine ou au mois.

Le Restaurant est ouvert jusqu'à minuit.

SEULE AGENCE

DE LA CÉLÈBRE MARQUE DE

Martini Sola & Co.

VINO VERMOUTH

TORINO.

LA compagnie ayant été nommée, par MM. MARTINI SOLA & CO, de Turin, leurs seuls agents aux États-Unis, appellent l'attention du public et du commerce sur cette marque supérieure, dont la supériorité sur toutes les autres est établie par une vente immense et rapide depuis qu'elle a été introduite sur la place.

Ils sont prêts à le vendre en tous en gré du commerce.

PINI & BARBETTI, Nos 70 et 72 de la Rue Poeyfarre, Près Poydras.

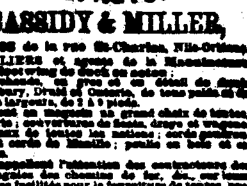

CASSIDY & MILLER,

No 165 de la rue St-Charles, Nlle-Orléans.

VOILIERS et agents de la Manufacture [illegible]

$60 et $65.

MACHINE A COUDRE

—DE—

WILCOX & GIBBS,

A L'USAGE DES FAMILLES.

[illegible]

NOTRE NOUVELLE

[illegible]

M. S. Hedrick,

Propriétaire,

Au No 165 de la rue du Canal, Nlle-Orléans.

On demande des AGENTS pour la vente [illegible]

P. GONTHIER,

MARCHAND-TAILLEUR ET PROFESSEUR DE COUPE,

24 ......rue St-Charles...... 24

[illegible]

JULIUS LOEFFLER,

RUE ROYALE 48

PEINTRE et Marchand d'Installation de Gaz [illegible]

VENTES A L'ENCAN.

PAR E. ROGER & CO.

Vente Sans Réserve.

[illegible] 50 malles Congress [illegible]

PAR E. ROGER & CO.—E. [illegible]

Reçus directement des manufacturiers par les steamers "St Louis" et "Emily B. Souder." Ces marchandises sont convenables pour le commerce de la ville et de la campagne.

—Aussi—

50 malles Congress coussin.

Fabriqués spécialement pour le commerce de détail.

Conditions—à la vente. 22 mai

PAR D. E. MORPHY.

Farine. Farine. Farine.

PAR D. E. MORPHY—[illegible]

300 barils farine [illegible]

Conditions—Comptant. 22 mai

PAR PLACIDE J. SPEAR

Livres de Droit. Livres de Droit.

Meubles de Bureau, Bibliothèques, &c., &c.

Succession de L. CASTERA.

No 34,[illegible]—Deuxième Cour de District de la Paroisse d'Orléans.

PAR PLACIDE J. SPEAR. [illegible]

Conditions—Comptant. 22 mai

PAR G. DE FERIET & Co.

Terrains de très grand prix, pour bâtir, faisant face aux rues Decatur et Peters, immédiatement en face du "Importers' Bonded Warehouse."

PAR G. DE FERIET & Co.—Jno. G. Musson, encanteur—Bureau, No 33 de la rue Royale—JEUDI, 30 mai 1872, à midi, à la Bourse d'Hôtel St-Louis, il sera vendu, à l'enchère publique—UN CERTAIN TERRAIN IRRÉGULIER, [illegible]

CONDITIONS—Un tiers comptant, le reste à un et deux ans de crédit en billets garantis par hypothèque spéciale, [illegible]

Vente péremptoire

De la jolie résidence de bord de la mer, située à Biloxi et touchant au phare.

PAR G. DE FERIET & Co.—John G. Musson, encanteur—JEUDI, 23 mai 1872, à midi, à la Bourse d'Hôtel St-Louis, il sera vendu, [illegible]

Cette jolie résidence d'été située dans le village de Biloxi. [illegible]

Jolie Maison basse, double, en briques, Nos 265 et 266 de la rue Conti, entre les rues Tréme et Marais—

PAR G. DE FERIET & CO.—[illegible]

Terrain de prix pour bâtir, dans le voisinage immédiat du dépôt du Chemin de fer de Chattanooga.

PAR G. DE FERIET & CO.—[illegible]

Fonderies Machines, &c.

Chaudières à Sucre du Tennessee

[illegible]

APPARTEMENTS DE MM. WOODS, TRASHAM & CO.—[illegible] des GRILLES et des BOUCHES DE FOURNEAUX, des meilleurs modèles.

E. F. LAVILLEBEUVRE, [illegible]

FONDERIE DE LEEDS,

ÉTABLIE EN 1825.

Au coin des rues Delord et Benton.

NOUS annonçons à nos amis et au public [illegible]

FONDERIE SHAKESPEARE,

RUE GIROD,

Entre les rues Baronne et Dryades, Nlle-Orléans.

JOS. A. SHAKESPEARE. A. SMITH. S. SWOOP.

SHAKESPEARE, SMITH & CO.,

—Successeurs de—

GEDDES, SHAKESPEARE & CO.,

[illegible]

Fonderie et Fabrique de Bouilloires D'ARMSTRONG,

Au coin des rues Roche et Pacaux, (et au-dessus de la Vieille-Levée).

W. J. J. ARMSTRONG ...... Directeur.

MACHINES A VAPEUR, MOULINS A SUCRE, MACHINES A [illegible], MOULINS A SCIE, &c.

[illegible]

DISSOLUTION DE SOCIÉTÉ.

[illegible]

AVIS DE SOCIÉTÉ.

[illegible]

Poutre d'Irlande à Toits.

[illegible]

PREMIERS PRIX ET MÉDAILLES

[illegible]

DE D. ANDERSON & SON,

[illegible]

VENTES A L'ENCAN.

PAR HOFFMAN, MARKS & CO

Marchandises Sèches, Lingerie et Notions.

PAR HOFFMAN, MARKS & CO., ALEX. LEVY, encanteur.—Salle d'encan No. 25 de la rue de Chartres.—MERCREDI, 22 mai, à 10 h. du matin, il sera vendu— un lot Marchandises Sèches assorties, Coutellerie et Notions.

Conditions à la vente. 22 mai

Dans l'affaire Julien Pollen, en faillite. —No 1,8[illegible]—

Cour de District des États-Unis d'Amérique, pour le District de la Louisiane.

PAR HOFFMAN, MARKS & CO.—ALEX. LEVY, encanteur—[illegible] SAMEDI, 25 mai, [illegible]

—Également—

Coffre-fort, pupitre et balance à plateforme. Le tout sera vendu sans réserve aucune par les [illegible]

PAR VOORHIES, AUDLER & CO.

Grande Vente, à Crédit,

—DE—

1,000 caisses Bottes, Souliers et Brodequins.

Formant un des plus beaux assortiments de la saison.

PAR VOORHIES, AUDLER & CO.—[illegible] JEUDI, [illegible]

1,000 caisses Bottes, Souliers et Brodequins,

[illegible]

—ÉGALEMENT—

200 caisses bottes, souliers et brodequins, [illegible]

—ÉGALEMENT—

100 caisses Souliers de Philadelphie, [illegible]

Conditions à la vente: [illegible]

PAR C. E. GIRARDEY & CO.

Près des chars à cheval de la rue Claiborne et du marché St-Bernard.

Trois terrains pour bâtir sur l'Avenue St-Bernard et dans la rue Robertson.

PAR C. E. GIRARDEY & CO., encanteurs.—Bureau, No 17 de l'Exchange Place.—SAMEDI, 25 mai 1872, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre les rues Canal et Douane, il sera vendu, à l'enchère—

TROIS BEAUX TERRAINS pour bâtir, situés dans l'îlet compris entre l'Avenue St-Bernard et les rues Annette, Villeré et Robertson. [illegible]

Conditions—Un tiers comptant, [illegible]

L'acte de vente, y compris les timbres de revenu intérieur des États-Unis, pardevant A. Barnett, notaire public, aux frais des acquéreurs.

UN BON PLACEMENT.

Commerce et résidence.

La maison cottage, double, en briques, Nos 35 et 39 de la rue du Bassin, après l'encoignure Bienville.

PAR C. E. GIRARDEY & CO., encanteurs—Bureau, No 17 de l'Exchange Place.—SAMEDI, [illegible]

L'acte de vente pardevant Alphonse Barnett notaire public, aux frais de l'acquéreur.

PAR M. BARNETT

MAURICE BARNETT, ENCANTEUR.—Bureau No 29 de la rue St-Louis, en face l'Hôtel St-Louis, entre Royale et Chartres.

[illegible]

PAR E. M. MONTGOMERY.

Meubles. Meubles. Meubles.

PAR E. M. MONTGOMERY—Il sera vendu, JEUDI, 23 mai à 10 heures, à la salle d'encan, No 66 de la rue du Camp—

Un assortiment général de meubles,

—TELS QUE—

[illegible]

MIRAMON,

Marchand de toute espèce de Meubles

Nos 99, 101 et 103 de la rue de Chartres, Nlle-Orléans.

[illegible]

Bureau de la Succursale en Louisiane

DE LA COMPAGNIE

MOUND CITY

D'Assurance Mutuelle de la Vie,

A St-LOUIS, MISSOURI.

Officiers:

JAMES B. EADS, Président.
A. M. BRITTON, Vice-Prés.
G. W. LOMAX, Secrétaire.
C. C. M. HATTON, Actuaire gé

SUCCURSALE DE LA LOUISIANE, Agence, No 39 de la rue Carondelet, Nlle-Orléans.

OFFICIERS:

F. R. HATCH, Président.
E. T. MERRICK, Vice-Présid
E. B. SUMMERS, Sec. et Agent g'l

MÉDECINS SURVEILLANT

J. M. FOLWELL, M. D. J. B. RITCHIE, M.

DIRECTEURS:

E. T. Merrick,	G. H. Menton,
James Jackson,	Robert Mott,
J. J. Wilson,	Thos. [illegible]
F. R. Hatch,	Octave Voorhies,
	E. B. Summers.

Cette Compagnie émet toute espèce de polices d'Assurance de la vie [illegible]

COMPAGNIE D'ASSURANCE DU COMMERCE

De la Nouvelle-Orléans.

[illegible] ETAT ANNUEL.

CONFORMÉMENT aux règlements de sa Charte, la Compagnie publie l'état suivant de ses affaires:

[illegible]

—ACTIF:—

[illegible]

Le tableau qui précède est une copie exacte faite sur les livres de la Compagnie.

J. B. GILBERT, Président.

WALTER [illegible], Secrétaire.

VILLE DE LA NOUVELLE-ORLÉANS, [illegible]

EDWARD IVY, N. P.

[illegible]

J. B. GILBERT, Président.
JOHN T. HARRIS, Vice-Président.